

MÉMOIRE SUR LES NIVEAUX D 'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR 2024-2027



**COMMISSION PARLEMENTAIRE DU QUÉBEC
PRÉSENTÉ PAR LE COFFRET
SAINT-JÉRÔME 2023**

Document de mémoire produit suite à la consultation des membres
de la Table des Partenaires en Immigration de la MRC Rivière-du-Nord
Tenue mardi le 8 août 2023 au Méridien 74
Rédaction sous la direction de Line Chaloux

LE COFFRET
181 RUE BRIÈRE SAINT-JÉRÔME J7Y 3A7
450 565-2998
lecoffret.org



LE COFFRET

CONSULTATION DES PARTENAIRES SUR LA PLANIFICATION DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR 2023-2027

La population mondiale traverse une période de transhumance comme jamais nous n'avions été témoins dans toute l'histoire de l'humanité. Cette période de mouvement de population crée une pression énorme sur certains pays limitrophes des zones de guerre ou de catastrophes naturelles avec le réchauffement climatique. D'autres pays, plus industrialisés, recrutent des employés de toutes natures pour répondre à la pénurie main d'œuvre. La vulnérabilité des populations déplacées a une influence directe sur leur capacité d'adaptation dans leur nouveau pays d'adoption. Leur projection personnelle est elle-aussi affaiblie par l'incertitude qui habite leur quotidien.

Yuval Noah Harari, auteur de "*Homo Sapien*" propose dans "*21 leçons pour le 21^e siècle*", propose de considérer l'immigration comme un accord avec trois conditions ou clauses fondamentales :

Clause 1 : Les pays d'accueil laissent entrer les migrants.

Clause 2 : Les migrants doivent embrasser les normes et les valeurs centrales du pays d'accueil.

Clause 3 : Si les immigrants s'intègrent, ils deviennent avec le temps des membres égaux et à part entière.

. Rehaussement de la part de l'immigration francophone

I. Tendre vers une sélection composée entièrement de personnes immigrantes adultes connaissant le français dans les programmes d'immigration économique.

LA LANGUE FAIT PARTIE DES FACTEURS DE RÉUSSITE D'INTÉGRATION

MAIS CE N'EST PAS LE SEUL

L'ouverture à la diversité religieuse et sexuelle ☯ L'égalité Homme / Femme

La protection de la jeunesse ☯ La liberté ☯ La démocratie ☯ Etc...

Ce sont des valeurs fondamentales qui tissent la Société Québécoise autour d'un noyau commun consensuel. Les nouveaux arrivants doivent s'engager et s'investir à s'y intégrer. Des mesures coercitives devraient être mises en place afin d'encadrer certains comportements non admissibles au Québec. L'Australie a déjà mis en place un protocole coercitif qui va jusqu'au renvoi de la personne si elle ne fait pas preuve de progrès vers une culture personnelle plus pacifique et respectueuse.

Les séances de formation **OBJECTIF INTÉGRATION** devraient être obligatoires afin d'assurer une meilleure stratégie de mobilisation et développer des outils d'apprentissage à la culture québécoise.



LE COFFRET

CONSULTATION DES PARTENAIRES SUR LA PLANIFICATION DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR 2023-2027

LA LANGUE FAIT PARTIE DES FACTEURS DE RÉUSSITE D'INTÉGRATION MAIS CE N'EST PAS LE SEUL

Lorsqu'un groupe ethnique dépasse une certaine proportion dans la représentativité de sa communauté au sein la société globale, la recherche sociale a démontré depuis longtemps et documenté la non-intégration de ces communautés.

EXEMPLE :

Prioriser les pays du Magreb parce qu'ils parlent français revient à sous-estimer la capacité de mobilisation de certains musulmans autour du maintien des valeurs et des traditions de l'Islam au Québec. La loi du multiculturalisme canadienne est une caractéristique fondamentale de la société canadienne et fait partie intégrante du processus de prise de décisions dans plusieurs secteurs d'activités des citoyens canadiens. Ainsi une communauté musulmane pourrait exiger, comme on l'a déjà vu dans le passé, des accommodements en vertu de la Loi du multiculturalisme. Est-ce que les femmes musulmanes pourront enseigner et travailler dans les hôpitaux si elles sont voilées ?

RECOMMANDATIONS

REHAUSSEMENT DE LA PART DE L'IMMIGRATION FRANCOPHONE

1. Que la sélection faite à l'étranger respecte un quota géo-culturel par rapport aux pays ciblés et
2. qu'un équilibre soit recherché quant à la capacité d'intégration des nouveaux arrivants sélection
3. nés.
4. Que la formation **OBJECTIF INTÉGRATION** soit offerte sous différents horaires afin qu'elle soit accessible à tous ; exemple: une fois par semaine pendant 8 semaines ou une fois par mois pendant 8
5. mois.
6. Qu'un contrat d'engagement à l'adhésion aux valeurs québécoises soit soumis aux nouveaux arrivants comme responsabilité civile pour toute la famille.
7. Que les MRC se dotent de politiques interculturelles pour favoriser une intégration durable.



LE COFFRET

CONSULTATION DES PARTENAIRES SUR LA PLANIFICATION DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR 2023-2027

2. Mise en œuvre de Francisation Québec et accroissement de la connaissance du français chez les personnes immigrantes

- I. Soutenir l'apprentissage du français des personnes immigrantes résidant au Québec.
- II. Accroître l'offre de services d'apprentissage du français pour les personnes immigrantes avant d'arrivée.
- III. Augmenter la connaissance du français chez les travailleuses et les travailleurs étrangers temporaires.
- IV. Augmenter la francisation en milieu de travail en collaboration avec les employeurs.

RECOMMANDATIONS

Mise en œuvre de Francisation Québec et accroissement de la connaissance du français chez les personnes immigrantes

1. Que des cours de francisation en ligne soient offerts dans les régions éloignées du Québec afin de ne pas pénaliser les immigrants qui vont s'installer en région.
2. Que des partenaires régionaux accompagnent les nouveaux arrivants en zones rurales afin de mettre à la disposition de ces derniers des lieux de francisation comme les bibliothèques municipales ou scolaires, ainsi que les services communautaires des villages et les Chambre de Commerce pour tisser un partenariat moral.
3. Que soit pris en considération la notion de bassin critique pour les classes de francisation en région

3. Sélection québécoise

Scénario 1 : Augmenter la part des personnes sélectionnées par le Québec.

Scénario 2 : Maintenir la part des personnes sélectionnées par le Québec à 72 % sur l'ensemble de la période .

RECOMMANDATIONS

Sélection québécoise

1. Que Le Québec puisse assurer la sécurité publique en général en ayant accès aux preuves que la personne qui entre sur notre territoire n'est pas un danger pour la société.
2. Que le Québec bonifier le rôle des Agents d'Aide à l'Intégration (AAI) pour un suivi des nouveaux arrivants afin qu'ils adhèrent aux valeurs québécoises telles que la laïcité, indicateur d'intégration.
3. Que soit retiré la nouvelle condition liée à la connaissance du français de niveau 4 pour le conjoint des
4. travailleurs immigrants qui veulent profiter du PEQ.



LE COFFRET

CONSULTATION DES PARTENAIRES SUR LA PLANIFICATION DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR 2023-2027

4. Importance de l'immigration économique

Scénario 1 : Augmenter la part de l'immigration économique dans l'ensemble de l'immigration

Scénario 2 : Maintenir la part de l'immigration économique dans l'ensemble de l'immigration sur l'ensemble de la période

Afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises du Québec, il faut aussi prendre en considération les besoins liés aux chaînes de montage et au travail manuel dans les industries. Ce ne sont pas seulement des travailleurs qualifiés dont on a besoin, mais aussi des manœuvres à qui on doit offrir des conditions d'immigration pleine de bienveillance et de dignité. C'est à moyen terme que les entreprises doivent combler ces postes et ce ne devrait pas être seulement des travailleurs temporaires qui font marcher la production nationale. Nous devons donner accès aux mêmes privilèges en matière d'accès à la résidence permanente pour toutes les catégories d'emplois.

RECOMMANDATIONS

Importance de l'immigration économique

1. Que le PEQ (Programme d'Expérience au Québécoise) soit offert à toutes les catégories de travailleurs temporaires et non pas seulement aux professions qualifiées CNP O, A ou B.

5. Immigration jeune

Encourager l'immigration permanente de personnes jeunes afin de contribuer, à moyen terme, à limiter les effets du vieillissement de la population du Québec.

Il y a présentement plus d'un million d'enfants abandonnés dans les Camps de Réfugiés dans le monde. Ils ne demandent qu'à être parrainés pour pouvoir avoir une vie sécuritaire comme leur garantie la convention internationale des droits des enfants. Le Québec a une place à prendre dans l'effort pour la jeunesse.

RECOMMANDATIONS

Immigration jeune

1. Que le Québec puisse développer un programme spécifique de parrainage pour les enfants non-accompagnés dans les Camps de réfugiés.
2. Que le Québec assouplisse les règles pour l'Adoption Internationale et soutienne les ONG qui s'y investissent .



LE COFFRET

CONSULTATION DES PARTENAIRES SUR LA PLANIFICATION DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR 2023-2027

6. Inventaires et délais d'obtention de la résidence permanente

Veiller, avec la collaboration du gouvernement fédéral, à traiter les demandes de sélection et de résidence permanente des travailleuses et des travailleurs qualifiés dans un délai de 12 mois.

RECOMMANDATIONS

Inventaires et délais d'obtention de la résidence permanente

1. Que les relations du MIFI avec le ministère fédéral IRCC (d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canadienne) soient valorisées afin que ces postes de fonctionnaires intéressent plus de candidats et qu'il n'y ait plus de manque de personnel.

7. Besoins du marché du travail

Favoriser l'intégration sur le marché du travail des personnes issues de toutes les catégories d'immigration, afin de répondre aux besoins diversifiés de main-d'œuvre du Québec, incluant les secteurs prioritaires dans toutes les régions.

Il est impératif de soutenir toutes les catégories d'immigration afin d'assurer la rétention en emploi de tous les immigrants. Cette stabilité sera garante du développement économique des entreprises et des régions.

Maintenir des travailleurs temporaires dans l'incertitude et sans espoir d'intégration permanente favorise le développement d'une sous-classe de travailleurs. La notoriété du Québec doit être assise sur des valeurs fondamentales de dignité et de bienveillance pour ceux et celles qui participent à l'essor économique du Québec.

RECOMMANDATIONS

Besoins du marché du travail

1. Que le Québec soutienne les travailleurs temporaires non qualifiés au même titre que les autres en leur donnant accès à la possibilité de se qualifier pour le Programme Expérience Québec.
2. Que le Québec facilite le renouvellement du permis des travailleurs temporaires pour alléger la phase 2.



LE COFFRET

CONSULTATION DES PARTENAIRES SUR LA PLANIFICATION DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR 2023-2027

8. Reconnaissance des compétences

Bonifier les actions visant la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes afin qu'elles puissent s'intégrer rapidement au marché du travail québécois, en occupant un emploi à la hauteur de leurs compétences.

RECOMMANDATIONS

Reconnaissance des compétences

1. Que le Québec mette en place, à travers ses différentes institutions et ses partenaires liés au marché du travail, un programme de stage dans toutes les sphères d'emplois en pénurie. Il faudrait encourager et faciliter l'accès à la reconnaissance des compétences.

9. Régionalisation de l'immigration

Assurer un établissement durable et une intégration réussie en français des personnes immigrantes sur tout le territoire québécois, pour répondre plus efficacement aux besoins régionaux du marché du travail, en collaboration avec les acteurs régionaux .

La rétention en région passe par une intégration réussie. Le financement des organismes communautaires d'immigration en région doivent être soutenu à la hauteur des responsabilités qui leurs incombent avec le nombre d'immigrants qui arrivent en région sans ressource. Le dépassement des cibles doit être pris en considération de façon annuelle et en respect avec les intervenants du milieu. Les initiatives communautaires locales et régionales doivent être prises en considération et leur expertise dans l'analyse des besoins des nouveaux arrivants devrait être respecté et non dépendre de l'engagement des élus dans les stratégies financières.

RECOMMANDATIONS

Régionalisation de l'immigration

1. Que le financement soit adéquate les organismes communautaires d'immigration en région.
2. Que les dépassements de cibles soient respectés et remboursés selon les ententes prévues à cette fin.
3. Que les transferts fédéraux liés à l'entente réalisée en vertu d'une formule de calcul incluse dans l'Accord
4. Canada-Québec sur l'immigration soient réellement attribués aux services aux immigrants et financent
5. adéquatement les organismes en région.
6. Que les MRC se dotent de politiques interculturelles pour favoriser une intégration durable.



LE COFFRET

CONSULTATION DES PARTENAIRES SUR LA PLANIFICATION DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR 2023-2027

10. Coordination des services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes

- I. Favoriser l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes dans toutes les régions, en misant sur les services d'accueil et de soutien aux personnes immigrantes.
- II. Assurer un leadership gouvernemental, afin de documenter notre capacité d'accueil.

Afin d'assurer la qualité des services d'accueil et de soutien aux personnes immigrantes, il faut que le financement du MIFI, envers les organismes partenaires, réponde aux besoins de chaque région et ce, de façon spécifique aux réalités régionales. Le gouvernement du Québec doit comprendre l'ampleur des enjeux liés à l'intégration des nouveaux arrivants et des responsabilités des ONG face à la réalité liée à la complexité de leur intégration.

Le Conseil du Trésor doit comprendre que le MIFI a des responsabilités énormes devant tous ces nouveaux arrivants qui viennent refaire leur vie au Québec et qui vont participer à notre enrichissement collectif.

L'Accord Canada-Québec sur l'immigration qui date des années 1990, est un repère significatif sur les incontournables responsabilités que doit relever le MIFI. Ces Fonds dédiés à l'immigration doivent être utilisés à bon escient. Il est littéralement irresponsable de ne pas soutenir adéquatement les acteurs communautaires des milieux d'accueil dans cette période de crise du logement, de manque de places dans les garderies et où l'insécurité alimentaire devient le quotidien de trop de familles immigrantes.

Les activités que nous devons développer pour soutenir financièrement les familles immigrantes qui n'ont pas d'allocations familiales et qui doivent payer des prix de loyers indécents nous demandent un temps de travail incalculable qui n'est pas reconnu.

Pour ce qui est de la crise du logement, nous devons développer de nouvelles façons d'offrir de l'hébergement et promouvoir la cohabitation comme une valeur ajoutée à la bienveillance collective et profiter aux personnes âgées qui veulent rester dans leur maison. (ANNEXE A)

L'accompagnement des Réfugiés Pris en Charge par l'État (RPCE) a pris depuis la pandémie des proportions démesurées qui n'ont jamais été reconnues ni financées. La complexité des interventions et les retards dans le traitement de leur dossier créent une conjoncture démesurée où nous sommes devenus banquiers dans des circonstances irréelles.

RECOMMANDATIONS

Coordination des services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes

1. Que le gouvernement du Québec s'engage à investir l'entièreté des transferts fédéraux de l'Accord Canada
2. Québec sur l'immigration au MIFI afin que ce dernier puisse soutenir adéquatement les ONG sur le terrain.
3. Que des projets de cohabitation puissent être développés et que la coordination des projets soit soutenue
4. financièrement par le MIFI afin de mobiliser les communautés régionales vers des alternatives comme des



LE COFFRET

CONSULTATION DES PARTENAIRES SUR LA PLANIFICATION DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR 2023-2027

11. Engagement humanitaire

Poursuivre l'engagement humanitaire du Québec par l'accueil de personnes réfugiées et d'autres personnes ayant besoin de protection, ainsi que les demandeurs d'asile.

Les défis démographiques du Québec liés à la dénatalité devraient nous inspirer à voir la possibilité de faire venir des enfants réfugiés non-accompagnés qui sont laissés sans protection dans les camps de réfugiés à travers le monde. Plus d'un million d'enfants sont laissés à eux-mêmes. Le peuple québécois est toujours aussi *fou de ses enfants* et peut être aussi engagé avec ces enfants abandonnés. Si le gouvernement du Québec pouvait envisager la mise en place d'un programme de parrainage d'enfants non-accompagnés, nous pourrions faire le bonheur de nombreuses familles québécoises qui veulent avoir des enfants. Un projet de parrainage permettrait de voir à évaluer les familles qui veulent parrainer un enfant réfugié non-accompagné, les accompagner dans leurs démarches de parrainage et assurer le suivi après l'arrivée de l'enfant.

RECOMMANDATIONS

Engagement humanitaire

1. Que le gouvernement du Québec s'engage mettre en place les mesures nécessaires pour faciliter le parrainage d'enfants réfugiés non-accompagnés sous forme de projet pilote . (ANNEXE B)
2. Que le MIFI voit avec le fédéral à développer les mesures nécessaires pour que ces enfants se qualifient
3. au programme RPCE.
4. Que le gouvernement du Québec puisse s'engager pour mettre en place des outils financiers pour les ONG qui accueillent des immigrants réfugiés en situation d'urgence, (exemple : Ukrainiens)



Arrivée d'un groupe d'enfants réfugiés non-accompagnés en Italie



LE COFFRET

CONSULTATION DES PARTENAIRES SUR LA PLANIFICATION DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR 2023-2027

12. Niveaux d'immigration

Scénario 1 : I. Augmenter graduellement les cibles totales pour atteindre 60 000 admissions en 2027

II. Admettre en continu les personnes qui déposent une demande de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un CSQ du PEQ, volet « Diplômés du Québec »

Scénario 2 : Maintenir les cibles d'immigration à 50 000 admissions annuelles sur la période.

Hausser les cibles d'admissions, en cette période de mouvance humaine jamais observée, reste un défi dans la capacité que nous avons de nous projeter dans les besoins réels du Québec et notre savoir faire pour bien intégrer tout ce beau monde.

La réalité des travailleurs étrangers doit être pris en compte dans la perspective où nous devons garantir une qualité de vie digne et respectable à tous ces travailleurs. Le nombre d'entreprises qui ne respectent pas les conditions minimales de bien-être pour les travailleurs est de plus en plus grand. Nous recevons chaque semaine des immigrants qui sont victimes de malversations dans leur contrat de travail et d'abus par les agences de placement. Le MIFI et l'IRCC devraient conjointement développer des outils de suivis auprès des entreprises défaillantes qui ne respectent pas les contrats attribués et qui mettent en péril la sécurité des familles concernées. Ces entreprises ne devraient plus avoir droit à des programmes leur donnant accès à de la main d'œuvre immigrante s'ils ne respectent pas les conditions minimales envers les travailleurs étrangers. Les agences de placement ont un impact souvent défavorable dans le soutien promis aux immigrants. Dans la complexité des interactions entre agences et employeurs, c'est souvent le travailleurs qui se retrouve perdant. Il est important que le Québec ait une réputation de bon protecteur envers ses travailleurs et de bon maître d'orchestre envers les employeurs.

La stabilité des organismes communautaires qui œuvrent en immigration doit être au cœur des préoccupations de la société québécoise. Si on veut que les immigrants deviennent des citoyens engagés qui collaborent au développement économique du Québec, il faut garantir une sécurité financière adéquate afin de maintenir une rétention en emploi chez ces organismes et favoriser l'enracinement d'une expertise dans les communautés concernées.

RECOMMANDATIONS

Niveaux d'immigration

1. Que le gouvernement du Québec augmente les cibles à 60,000 mais en garantissant le financement adéquat des partenaires communautaires.
2. Que le MIFI et l'IRCC veillent à encadrer les entreprises défaillantes dans l'offre d'emplois des travailleurs temporaires afin de protéger ces derniers des abus possibles.

ANNEXE A



Foyers d'Hébergement

HISTORIQUE

Le concept de Foyers d'Hébergement est apparu au printemps 2022, lors de l'arrivée des ressortissants Ukrainiens qui fuyaient la guerre. Déjà la pénurie de logement était une préoccupation quotidienne pour installer les réfugiés pris en charge par l'État et les demandeurs d'asile. Dernièrement, les demandes d'employeurs qui ont engagé des travailleurs étrangers et qui ont besoin de logements à plus que doublé. Finalement, des institutions d'enseignement nous ont contacté afin que nous puissions les soutenir dans la recherche d'hébergement pour une soixantaine de personnes. Et il évident que nous ne réussirons pas répondre aux besoins d'hébergement par des méthodes traditionnelles, nous devons innover !

RECRUTER ÉVALUER SÉLECTIONNER

Pour atteindre nos objectifs, nous avons recruté des familles intéressées à accueillir des Ukrainiens. Un comité d'évaluation a été mis en place avec une équipe de bénévoles constituée de jeunes retraités, d'intervenants et de stagiaires. Une grille d'évaluation est utilisée pour rencontrer les familles candidates à devenir Foyer d'Hébergement. Une visite des lieux est exigée pour bien connaître la valeur du Foyer.

Une vingtaine de Foyers d'Hébergement ont été retenus et ont accueillis des Ukrainiens. Au cours de l'été nous avons dû faire appel à notre Banque de Foyers d'Hébergement pour installer temporairement des Réfugiés pris en charge par l'État.

PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUES

La situation de l'immigration à Saint-Jérôme est à un point tournant historique comme bien d'autres régions du Québec et ce, à cause de plusieurs facteurs. Malgré qu'il y a plus de décès et moins de naissance, la population augmente sans cesse.

Dans un premier temps, il faut concevoir que comme capitale régionale, la ville de Saint-Jérôme a un pouvoir d'attraction important dû à son offre de services très diversifiée; Dernièrement, nous observons une hausse de nouveaux arrivants chez les demandeurs d'asile et les travailleurs temporaires.

Finalement, des institutions d'enseignement font du recrutement à l'étranger et nous demandent de les aider à installer ces personnes immigrantes qui arrivent sur notre territoire.

ANNEXE B

PARRAINAGE D'ENFANTS RÉFUGIÉS NON-ACCOMPAGNÉS

1. INTÉGRER LE PARRAINAGE D'ENFANTS NON-ACCOMPAGNÉS DANS LE PROGRAMME DES RÉFUGIÉS PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTAT (RPCE)

En collaboration avec les partenaires internationaux, le COFFRET propose d'avoir la possibilité de prendre en charge des enfants non-accompagnés dans le programme RPCE de façon à accélérer leur processus de réinstallation. Ces enfants seront installés dans des familles humanitaires qui recevront des allocations familiales adéquates.

2. UTILISER LE COULOIR HUMANITAIRE SANT'EGIDIO

En partenariat avec la Communauté Sant'Egidio, le COFFRET propose de développer un couloir humanitaire afin d'accélérer l'arrivée des enfants non-accompagnés et de confirmer leur résidence permanente une fois sur le territoire canadien comme ce fût fait pour les réfugiés du Kosovo en 1999.

3. RECRUTER DES FAMILLES HUMANITAIRES

En partenariat avec le CISSS des Laurentides, sélectionner les familles et mettre en place un réseau d'entraide et de soutien.

4. PARTICIPER À LA SÉLECTION ET À LA RÉINSTALLATION DES ENA

En partenariat avec des ONG déjà sur le terrain dans les camps de réfugiés, le COFFRET se déplacera pour accompagner les jeunes enfants sélectionnés.

5. COMITÉ JEUNESSE DU COFFRET

Le Comité Jeunesse du COFFRET se veut un outil de mobilisation pour les jeunes réfugiés déjà installés à Saint-Jérôme et qui sont impliqués pour soutenir d'autres jeunes immigrants qui arrivent. Grâce à ce Comité, nous voulons assurer que les jeunes réfugiés non-accompagnés seront jumelés à d'autres citoyens qui ont eu un parcours similaires et qui se sont bien intégrés.

6. MÉTHODE FAUBERT

Le COFFRET a développé une philosophie et une méthode favorisant une approche universelle de bienveillance et d'entraide en respectant les traditions de chacun. Ainsi nous avons pu expérimenter des accompagnements avec des jeunes ayant vécu des traumatismes qui se sont pris en charge et ont repris le pouvoir sur leur vie. Notre objectif est d'offrir aux jeunes réfugiés non-accompagnés l'opportunité d'une seconde chance de reprendre leur vie en toute sécurité et dans un environnement favorable et accueillant.

ANNEXE C

Politique d'Inclusion des personnes immigrantes et de la diversité culturelle (Exemple Ville de Laval)

ORIENTATIONS

- Accroître et favoriser l'accessibilité aux services et aux ressources de manière à faciliter l'accueil, l'intégration et l'établissement durable
- Valorise l'apport des personnes issues de l'immigration, favorise le dialogue interculturel et la cohésion sociale, et lutte contre la discrimination
- Valoriser la contribution économique et le potentiel de la main-d'œuvre immigrante, et sensibiliser les employeurs et les acteurs de divers milieux
- Favoriser la participation des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration à la vie culturelle lavalloise et valoriser leur contribution dans tous les domaines de la culture
- Assurer la concertation multisectorielle en matière d'immigration et de diversité ethnoculturelle
- Améliorer et accroître l'accessibilité et l'adéquation, et favoriser l'adaptation de l'offre de services
- Reconnaître et affirmer l'approche interculturelle comme modèle d'aménagement du vivre-ensemble